Sur les outils numériques

**Un document daté du 3 juin et signé par trois sénateurs**

Leurs réflexions sont particulièrement peu engageantes et concourent à vouloir construire une société oppressive extrême sous couvert de protection sanitaire, dépassant le cadre de ce qui se passe actuellement

<http://www.senat.fr/rap/r20-673/r20-673_mono.html>

<http://www.senat.fr/rap/r20-673/r20-6731.pdf>

Voir précisément de la page 56 à 60

**Extraits**

**Enfin, dans les situations de crise les plus extrêmes, les outils numériques pourraient permettre d’exercer un contrôle effectif, exhaustif et en temps réel du respect des restrictions par la population, assorti le cas échéant de sanctions dissuasives, et fondé sur une exploitation des données personnelles encore plus dérogatoire.**

**Ces outils sont les plus efficaces, mais aussi les plus attentatoires aux libertés** – mais une fois de plus, il serait irresponsable de ne pas au moins les envisager, ne serait-ce que pour se convaincre de tout faire en amont pour ne pas en arriver là. De nombreux cas d’usages sont possibles, et notamment :

**- le contrôle des déplacements** : bracelet électronique pour contrôler le respect de la quarantaine, désactivation du pass pour les transports en commun, détection automatique de la plaque d’immatriculation par les radars, portiques de contrôle dans les magasins, caméras thermiques dans les restaurants, etc. ;

**- le contrôle de l’état de santé, *via* des objets connectés** dont l’utilisation serait cette fois-ci obligatoire, et dont les données seraient exploitées à des fins de contrôle ;

**- le contrôle des fréquentations**, par exemple aller voir un membre vulnérable de sa famille alors que l’on est contagieux ;

**- le contrôle des transactions**, permettant par exemple d’imposer une **amende automatique**, de détecter **un achat à caractère médical** (pouvant suggérer soit une contamination, soit un acte de contrebande en période de pénurie), ou encore **la poursuite illégale d’une activité professionnelle** (commerce, etc.) en dépit des restrictions.

…

La prospective est un exercice délicat, surtout lorsqu’elle amène à des considérations dystopiques. Nul besoin d’aller jusque-là, ceci dit, pour se poser les bonnes questions : **la crise actuelle nous donne déjà toutes les raisons de veiller à la protection de nos droits et libertés**.

**Mais elle nous donne aussi toutes les bonnes raisons de recourir davantage aux outils numériques, en conscience et en responsabilité** – parce qu’ils sont potentiellement bien plus efficaces que les autres méthodes, parce qu’ils pourraient permettre de retrouver bien plus rapidement nos libertés « physiques », et **parce que si nous ne le faisons pas, d’autres le feront pour nous**. Et, face à une crise majeure, nous n’aurons pas d’autre choix que de leur demander leur aide, **et il sera alors trop tard pour défendre nos principes démocratiques**.

C’est signé par :

* Mme Véronique GUILLOTIN, membre du Rassemblement Démocratique et Social Européen
* Mme Christine LAVARDE et M. René-Paul SAVARY, LR